

M. Lawrence: J'ai une question supplémentaire pour le ministre du Travail à propos des documents des Archives nationales qui datent d'au moins 10 ans. Le ministre a déclaré qu'il ne voulait pas que quiconque en cette Chambre enfrenge la loi. Aurait-il la bonté de me dire de quelle loi il parle?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, cela est exposé en gros dans un décret du conseil à propos de la règle de 30 ans. Elle s'applique aux dossiers de ce genre.

* * *

LE LOGEMENT

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et responsable du logement. Étant donné que le ministre a déclaré aussi bien à la Chambre qu'à l'extérieur qu'il allait présenter un nouveau projet de loi pour rétablir la situation du logement au Canada, et qu'il ne reste que quelques jours avant la fin de cette partie de la session, le ministre peut-il nous dire si, à la suite des entretiens avec le ministre des Affaires des anciens combattants, ce texte comportera, en plus des programmes dont le ministre a parlé, des mesures concernant le logement des anciens combattants?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire qu'avis a été donné hier que le nouveau projet de loi sur le logement sera déposé demain après-midi à la Chambre. En outre, cette loi concernera naturellement tous les Canadiens y compris les anciens combattants; elle ne vise pas exclusivement ces derniers. Mon collègue le ministre des Affaires des anciens combattants pourra en discuter ultérieurement.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PIPE-LINE SARNIA-MONTRÉAL—L'ENTREPRISE CHARGÉE DE L'AMÉNAGEMENT—LA MISE EN CHANTIER

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'égard du pipe-line Sarnia-Montréal. Tous les deux ou trois jours, on interroge le ministre à ce sujet, mais il répond toujours qu'il espère pouvoir faire une déclaration plus précise à ce propos dans les quelques jours. Le ministre est-il maintenant en mesure de nous préciser quand le pipe-line sera construit et qui va le construire?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nos négociations avec la Interprovincial Pipe Lines ne sont toujours pas terminées.

M. Stanfield: Je voudrais poser une question supplémentaire. Ainsi les négociations ne sont pas terminées. Le ministre dit toujours qu'il va nous faire une déclaration. Pense-t-il pouvoir nous en faire une avant l'ajournement de Noël? Combien de temps le ministre va-t-il nous faire

Questions orales

patienter ou combien de temps pense-t-il que nous patienterons?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je me demande souvent comment ses collègues d'en face peuvent être aussi patients avec lui.

Des voix: C'est une honte.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est mesquin.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je commence à comprendre pourquoi le ministre ne connaît pas mieux son ministère; il s'inquiète de trop de choses qui ne le regardent pas.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA COMMISSION NORRIS—DEMANDE DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS OPPOSITIONNELS AUX TRAVAUX PORTANT SUR LES ARCHIVES NATIONALES

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail et complète les questions précédentes. Si j'ai bien compris le ministre, dans sa réponse au député de Northumberland-Durham, il a indiqué que l'on réexaminerait les preuves et les autres renseignements soumis à la commission Norris pour voir ce qu'il serait de l'intérêt national de divulguer. Comme cette affaire du Syndicat international des marins a une importance inhabituelle et que l'on craint à juste titre que le gouvernement ne soit en train de faire de l'obstruction à ce sujet, le ministre accepterait-il de permettre à des députés de l'opposition de prendre part à la décision et de dire ce qu'il serait ou ne serait pas de l'intérêt national de divulguer?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, c'est sûrement au gouvernement établi de prendre cette responsabilité et d'interpréter la loi correctement.

* * *

LE LOGEMENT

LES MOTIFS DU REFUS D'APPROBATION DE CERTAINS PROGRAMMES POUR VANCOUVER

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé du logement au sujet du programme fédéral de logements à dividendes limités, programme qui s'éleva à 50 millions de dollars. Le ministre voudrait-il informer la Chambre des raisons pour lesquelles aucun projet n'a été approuvé pour Vancouver?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, nous avons demandé à Vancouver de présenter des offres, mais nous n'en avons reçu aucune. J'ai rencontré les responsables de l'industrie du bâtiment à Vancouver, ainsi que le maire et les fonctionnaires provinciaux. Il s'est créé là-bas une situation assez inhabituelle, mais à la suite de ces discussions, j'espère bien que Vancouver profitera de ces programmes au cours de la nouvelle année, lorsque des fonds